

# ECONOMIE

économie.union@sonapresse.com

## Immobilier : le grand nettoyage

**FACE** aux nombreux dérapages constatés dans le secteur, le ministère des Aménagements fonciers, de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement a lancé, le 10 novembre dernier, une vaste campagne visant à organiser et réguler ledit secteur, aux fins de protéger les consommateurs.

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**C**ONFORMEMENT à la Loi n°006 du 9 août 2017 portant réglementation de la profession d'agent immobilier en République gabonaise, le ministère des Aménagements fonciers, de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement organise une

campagne d'attribution d'autorisations d'exercer dans le secteur immobilier du 10 novembre au 31 décembre 2019. Cette campagne vise à organiser et réguler ledit secteur aux fins de protéger les consommateurs.

Au sens de la présente loi, la profession d'agent immobilier porte sur l'ensemble des prestations suivantes : l'achat, la vente, la location ou la sous-location en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ; l'achat, la vente, la location ou la location-gérance de fonds de commerce ; l'entremise dans la prospection, la négociation et la conclusion des contrats d'acquisition, de location, de vente ou d'échange de biens immobiliers ou de fonds de commerce ; la souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété ; l'achat et la



**Ernest Mpuho. Son administration est résolue à nettoyer les écuries d'Augias dans le secteur immobilier.**

vente des parts sociales non négociables, lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce ; le courtage immobilier ; la gestion immobilière ; la promotion immobilière et le syndicat de

copropriété.

Le ministère a ainsi solennellement invité les sociétés civiles immobilières (SCI), les agences immobilières et les indépendants, de sorte à remplir toutes les formalités nécessaires.

" Passée la date du 31 décembre 2019 à minuit, le ministère se réserve le droit de prendre les sanctions administratives et pénales prévues par l'article 77 de la présente loi ", indique le communiqué.

## Jackpot pour Pretronas

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**A** la suite de plusieurs accords de Contrats de partage de production (CPP) passés par l'État avec des compagnies pétrolières, le groupe pétrolier et gazier Petronas vient d'annoncer l'octroi de deux nouveaux blocs F-12 et F-13, adjacents à sa découverte de Boudji, rapportent diverses sources médiatiques.

Au niveau du Boudji, Petronas a indiqué qu'elle a montré des signes préliminaires positifs avec la confirmation d'un réservoir de 90 m de bonne qualité. Le puits d'évaluation découvert en 2018 dans le bloc F-14 sera développé dès 2020. C'est le 5 mai 2018 que PC Gabon Upstream S.A. (PCGUSA), filiale de Petronas, avait annoncé une nouvelle découverte de pétrole et de gaz à partir de son puits d'exploration Boudji-1 dans le bloc F14 (Likuale), situé au sud du Gabon.



**Le directeur stratégique de Petronas Azman Aziz et le ministre Noël Mboumba lors d'un échange de documents.**

Le puits d'évaluation découvert en 2018 dans le bloc F-14 sera développé dès 2020

dans la région et complétera nos réalisations en matière de construction d'un portefeuille important en eau profonde à l'échelle mondiale", a indiqué le vice-président exécutif et chef de la direction d'Upstream, Petronas, Datuk Mohd Anuar Taib.

## Transports : Hugues Mbadinga Madiya veut aller vite

**FACE** à l'épineux problème de la route, le ministre a demandé à l'ensemble de ses collaborateurs d'établir un plan d'action réaliste et finançable à très court terme, qu'il présentera dans les prochains jours au chef du gouvernement.

JMM  
Libreville/Gabon

**Q**UELQUES jours après sa prise de fonctions au ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux publics, Hugues Mbadinga Madiya a aussitôt réuni l'ensemble des responsables de son administration. L'objectif visé était, non seulement de se faire connaître,

mais surtout de transmettre les préoccupations des plus hautes autorités, devant les pesanteurs observées dans la réalisation d'un certain nombre de projets liés, notamment, à l'épineuse question de la dégradation de la route et bien d'autres questions.

En guise de réponses, les différents responsables administratifs ont fait état au ministre de l'insuffisance des moyens financiers. Mais si certaines directions générales manquent cruellement de moyens, cela ne devrait pas être le cas, par exemple, des stations de pesages et de la direction générale de la Sécurité routière, où l'on note quelques recettes, consécutivement aux amendes infligées aux automobilistes. Sur cette question précise, le mystère semble entier sur le montant réel des fonds générés par les activités de ces services. Aussi, pour pallier les difficultés



**Le nouveau ministre des Transports Hugues Mbadinga Madiya veut aller vite.**

rencontrées ici et là, le membre du gouvernement a demandé à l'ensemble de ses collaborateurs d'établir un plan d'action réaliste et finançable à très court terme, qu'il présentera dans les prochains jours au chef du gouvernement. M. Madiya a terminé en invitant les uns et les autres à faire du dialogue social un outil de management, et de privilégier le travail en équipe.